

BEAUMONT

notre ville

l'actualité de l'action municipale

SEPTEMBRE 2015

Stéphanie Possamaï, médaillée de bronze aux JO, aux Championnats du Monde et championne d'Europe, présente à Beaumont pour le 20^{ème} anniversaire du club de judo.

Credit photo : Amandine Rigaud

Forum des
Associations

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

www.beaumont63.fr

NUMÉROS UTILES INFOS PRATIQUES

URGENCES

Pompiers 18
SAMU 15
Hôpital privé de la Châtaigneraie
 04 73 40 80 40
CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied, CHU Hôpital-Nord)
 04 73 750 750
Association de médecins AMUAC
 (médecins de garde 24h/24, 7 j/7)
 04 73 44 10 00
Police nationale (urgences) 17
Commissariat central
 106 avenue de la République
 04 63 05 22 22
Gendarmerie de Romagnat
 04 73 62 60 64
Véolia eaux 0 810 000 777
EDF Sécurité dépannage
 0 810 333 063
GRDF Urgence sécurité gaz
 0 800 47 33 33

La Poste

Bureau avenue du Mont-Dore :
 du lundi au vendredi :
 9 h-12 h / 14 h-18 h,
 le samedi : 9 h-12 h

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie
 Rue de l'Hôtel de Ville
 63110 Beaumont
 www.beaumont63.fr
 contact@beaumont63.fr
 04 73 28 88 00
Direction de l'Aménagement du Territoire 04 73 28 88 08
Centre technique municipal
 04 73 26 66 68
Police municipale 04 73 28 86 86
CCAS (fermé vendredi a.m.)
 04 73 15 15 93
les 6 Collines (CCAS)
 04 73 92 12 47
Direction de l'animation de la cité
 04 73 15 15 90
Direction de l'enfance et de la vie scolaire 04 73 15 15 91
Service jeunesse 04 73 93 93 23
Relais assistantes maternelles
 04 73 15 15 92
Multiaccueil du Massage
 04 73 27 29 59
Multiaccueil de La Mourette et crèche familiale 04 73 39 98 54
Service de la vie scolaire
 04 73 15 33 41
Centre de loisirs 04 73 15 15 94
Maison des Beaumontois
 04 73 15 15 90
Le Tremplin 04 73 88 18 88
Stade municipal de l'Artière
 06 86 44 65 50
Halle des Sports de La Mourette
 06 75 70 87 99

SERVICES

COMMUNAUTAIRES
Bibliothèque communautaire
René-Guy Cadou 04 73 98 35 67
Déchetterie - 04 73 44 97 26
 Impasse Lavoisier 63540 Romagnat,
 ouverte du lundi au vendredi de 9h
 à 12h30 et de 13h30 à 19h, samedi
 et dimanche de 9h à 19h. Fermée
 les jours fériés.
Enlèvement ordures ménagères,
 collecte sélective, biodéchets, enlè-
 vements des encombrants Service
 environnement Clermont
 Communauté 04 73 74 31 00
ÉDUCATION
Groupe scolaire Jean Zay
 • Maternelle 04 73 93 15 00
 • Élémentaire 04 73 93 13 19
 • Restaurant scolaire
 04 73 93 44 88
Groupe scolaire Le Massage
 • Maternelle 04 73 27 11 29
 • Élémentaire 04 73 26 60 64
 • Restaurant scolaire
 04 73 26 52 09
Collège Molière 04 73 27 50 94

SOCIAL

Assistants sociaux
 (uniquement sur RV)
 Centre de circonscription
 « La Chaîne des Puys - Beaumont »
 30, chemin du Mas
 04 73 15 06 70
Foyer socio-éducatif
 04 73 27 28 07
Enfance et partage Enfants maltraités
 04 73 77 09 89
Conciliateur
 Permanence le mardi de 9 h à
 11 h 30 (hors vacances scolaires) à
 la mairie de Royat - 46, boulevard
 Barriou - Sur rendez-vous au
 06 89 22 33 31 michel.pinet@
 conciliateurdejustice.fr
Mission locale
 permanences assurées par Isabelle
 Faure à la Maison des Beaumontois,
 jeudi de 9 h à 12 h (sur RV)
 Rendez-vous au 04 73 42 17 57
Plan local pour l'insertion et l'emploi
 64/66, avenue de l'Union-Soviétique
 63000 Clermont-Ferrand
 Permanences assurées par Mme
 Marilyne Baud, les mardis après-
 midi et mercredis matin à la Maison
 des Beaumontois, uniquement sur
 rendez-vous au 04 63 66 96 96
Les marchés à Beaumont
 Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi
 de 8h à 12h
 Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h

sommaire

Edito	p.3
Travaux	p. 4
Temps périscolaires	p. 8
Référendum d'initiative partagée	p. 9
Action sociale	p.10
L'intercommunalité en mouvement	p.12
Vie culturelle	p. 14
Voix des groupes	p.16
Vie culturelle	p. 18
Associations	p. 19
Agenda des associations	p. 27
Agenda	p.28

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 1^{er} avril, Jenny Dabertrand
 Le 21 mai, Muriel Courtial
 Le 30 mai, Thomas Bardel
 Le 4 juin, Timothée Vaque
 Le 4 juin Kayna Labrada
 Le 15 juin, As-Sayyida Madi Bacar
 Le 16 juin, Louise Carrasqueira Marto
 Le 14 juin, Liv Thérond
 Le 18 juin, Liam Devictor
 Le 21 juin, Louchana Baudrant
 Le 23 juin, Louane Tixier Fernandez
 Le 2 juillet, Emrys Ebion
 Le 8 juillet, Garance Desbordes
 Le 12 juillet, Eline Bodet
 Le 12 juillet, Mila Cambon
 Le 14 juillet, Rémi Ajus
 Le 21 juillet, Cali Farat
 Le 24 juillet, Lisa Serre
 Le 30 juillet, Ilan Militon

DÉCÈS

Le 27 mai, Christine Delbos, épouse
 de Dominique Servol
 Le 8 juin, Sylvie Chartoire
 Le 13 juin, Renée Popin, veuve de
 Jean Grange
 Le 16 juin, Alice Paulet, veuve de
 Guy Chapelle
 Le 17 juin, Bernard Caillot, époux de
 Michèle Primault
 Le 21 juin, Colette Joyal
 Le 29 juin, Colette Forestier, veuve
 de Jacques Lartigue

Le 5 juillet, Michel Lenormand,
 époux de Solange Bourgoignon
 Le 12 juillet, Paulette Pâquet, veuve
 de Gérard Ligoure
 Le 15 juillet, Suzanne Chante-
 mergue, épouse de Michel Bailly
 Le 15 juillet, Charles Mire, époux de
 Solange Michy
 Le 25 juillet, Guy Mallet, veuf de
 Solange Olivon
 Le 26 juillet, Madelein Pabiot, veuve
 de Louis Pilandon
 Le 27 juillet, Eléonore Nagrassé
 Le 31 juillet, Joël Perrot, époux de
 Claudette Berthier
 Le 2 août, Jean-Noël Connois,
 époux de Marie Rellier
 Le 8 août, Hélène Berger, veuve de
 Pierre Duliège

MARIAGES

Le 6 juin, Michel Gillieron et Isabelle
 Bourillon
 Le 20 juin, Jérémie Caron et Virginie
 Sansac
 Le 4 juillet, Georges Got et Jacque-
 line Dumas
 Le 11 juillet, Christophe Montjotin et
 Laure Fournial
 Le 11 juillet, David Teixeira et
 Marion Perez
 Le 11 juillet, Jonathan Hervier et
 Audrey Allochon
 Le 8 août, Alexandre Triniol et
 Brunehilde Paillot de Montabert

édito

DES ACTIONS CONCRÈTES ET RIGOUREUSES

Avec la publication du bulletin municipal de rentrée, le risque ou la crainte, c'est évidemment d'y retrouver quelques thèmes très saisonniers.

A cette date, c'est vrai, chaque année se referme la parenthèse sympathique des vacances d'été, en ayant le sentiment bien sûr qu'elle est sans doute passée trop vite. Pourtant, la reprise des activités professionnelles pour les parents, la rentrée scolaire, si symbolique pour les enfants sont des marqueurs incontournables du calendrier des premiers jours de septembre. Durant cet été, dans notre ville, et dans nos écoles, de nombreux travaux ont été réalisés cette année encore par les services municipaux.

Nos efforts ont, par exemple, porté sur des quartiers trop longtemps délaissés, comme celui du Massage, de Boisbeaumont et de la place du Parc.

Le fleurissement, l'entretien, la propreté, sans que cela ne soit encore parfait, ont largement été pris en compte.

Les projets de construction de logements neufs, répondant aux obligations de la loi, se concrétisent, également, le patrimoine bâti municipal se renove, les stades, les aires de jeux pour enfants aussi.

Evidemment, alors que la situation économique de notre pays est calamiteuse, alors que les collectivités locales sont étranglées et étouffées par les choix gou-



vernementaux, nous devons assurer un fonctionnement rigoureux de notre ville.

Nos choix, en matière de politique locale, correspondent bien à nos engagements, et aux attentes d'une majorité de Beaumontois, qui d'ailleurs nous le font savoir. Nous assumons ces options en toute sérénité, face aux éternels contradicteurs, toujours prompts à donner leçon et c'est ainsi, malheureusement, que « le flagrant délire » peut devenir du « flagrant délit »...de mauvaise foi.

L'équipe de la majorité municipale, dans une mobilisation très concrète œuvre pour des actions elles-aussi très concrètes et c'est tout le contraste et la différence avec « les mobilisations divertissantes » en tout genre et pour le spectacle. Sachez également que pour nous, le coloriage d'une carte de France à propos d'une réforme territoriale, sans cap et sans vision de l'avenir ne nous fait pas oublier la dimension humaine et ne nous fait pas tourner le dos à la proximité et donc à l'efficacité en faveur des citoyens.

Ainsi, nous nous attacherons toujours à expliquer nos choix, nos décisions, le coût réel du service rendu et pourquoi une contribution très modeste et juste, constitue un acte de bonne gestion, plutôt qu'une mauvaise et factice gratuité qui en réalité a un coût.

Bonne rentrée à toutes et à tous de la part de l'équipe municipale mobilisée à votre service et toute à votre écoute.

Bien à vous,

Alain DUMEIL

TRAVAUX ET SÉCURITÉ

SÉCURISER NOTRE VILLE

Depuis plusieurs mois maintenant, il a été fait de la tranquillité et la sécurité publique une des priorités. Nous avons eu à établir un diagnostic local de sécurité. Comprendre les différents phénomènes, leurs lieux d'implantation, leurs habitudes et comment juguler les comportements pour ne pas déplacer les problèmes mais les résoudre le plus durablement possible ont été les axes de travail.



Du diagnostic initial au constat partagé, des solutions ont été pensées et s'inscrivent dans une stratégie globale sur tout un secteur et plus généralement sur tout le territoire de la commune. Les services de la préfecture, comme ceux de la Police Nationale ainsi que les partenaires que sont les bailleurs sociaux ont été consultés et ont pu apporter leurs expériences et technicités. Cette

stratégie appliquée à tout un secteur constitue de la prévention situationnelle. Ce sont des actions complémentaires et différentes qui sont déployées mais qui toutes conjuguées permettent d'espérer une évolution favorable.

Le quartier du Masage a eu à pâtir d'un certain nombre d'actes de délinquances, allant des incivilités aux délits et dans tous les cas, impactant la tranquillité et

la sécurité de ce secteur. Notre stratégie a déterminé 3 axes d'actions qui seuls ne seraient pas efficaces mais qui jumelés vont pouvoir participer à la sécurité et à la tranquillité de tous les habitants :

- Eviter la stagnation sur l'espace public entraînant un facteur d'appropriation et de regroupements (aménagement des cages d'escaliers, retrait de certains bancs, démolition

de la passerelle qui servait de guet à certains trafics ainsi que l'aménagement de la place du Parc).

- Organiser le sens de circulation et le stationnement rue du Champclos afin de faciliter les flux de circulation et permettre une cohérence de fonctionnement avec l'école.

- Doter l'espace public d'équipements de vidéosurveillance pour protéger les personnes et les biens.

La prévention situationnelle permet ainsi d'appréhender de façon complète et active tous les éléments structurants d'une ville et d'en faire une réelle politique de la ville. Individuellement chaque système n'est pas efficace. Il ne faut pas souffrir d'angélisme et espérer que sans intervention tout rentrera dans l'ordre naturellement. Nous avons conscience de l'importance du bien vivre ensemble avec une nécessaire implication de chacun. Sans aucun tabou nous déployons une batterie d'actions concrètes et curatives et c'est ainsi que nous pouvons envisager une sérénité et une vie de quartier paisible.

RÉSIDENCE LA PERGOLA

CIRCULATION PERTURBÉE



Les travaux de construction de la résidence La Pergola ont démarré. L'installation de chantier a eu lieu la dernière semaine d'août, avant la rentrée scolaire, dans un périmètre établi en collaboration avec l'école Jean Zay et les commerçants du secteur. Le chantier est

clos depuis le haut de la rue du Square en limite de l'école et depuis le bas en limite de l'accès à la cour de la cantine. Un accès en cheminement piéton est maintenu le long de l'école pour rejoindre la cour et l'entrée rue du Square. Il est instauré un sens de circulation venant du bas, à

l'ouest, et sortie vers l'école à l'est. Les deux portails de chantier délimitent l'interdiction de circuler. Les places de stationnement au milieu de la rue du Square en limite de l'école sont gelées, car englobées dans la zone du chantier. Concernant les terrassements, ils seront effectués par l'entre-

prise DAUPHIN depuis l'Avenue du Maréchal Leclerc. Il est donc à prévoir de fortes perturbations de circulation, et des nuisances liées à la construction de l'immeuble. Nos services limiteront au maximum les gênes occasionnées pendant ces quelques mois de travaux.

GROUPES SCOLAIRES MASAGE & JEAN ZAY

TRAVAUX D'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES



Chaque été est mis à profit pour réaliser quelques travaux dans les écoles de la commune. Cette année, les services municipaux ont procédé à un rafraîchissement important au groupe scolaire du Masage qui a été en grande partie repeint. Par ailleurs, les jeux de la cour de la maternelle ont été réparés et celle de l'élémentaire a accueilli un sautoir pour la gymnastique. La chaussée a également été restaurée aux abords de l'école et la circulation est désormais en sens unique et des places de stationnement créées. Concernant le groupe Jean Zay, ce sont des travaux de préparation pour l'isolation des combles perdus qui ont été réalisés.



PARC DE LA MOURETTE / PARC DE BOISBEAUMONT AMÉNAGEMENT DES CHEMINS DE L'ALLÉE DES NOYERS



Les chemins de l'allée des Noyers ont connu de profondes transformations durant le mois de juillet.

Les racines des vieux arbres, pour la plupart malades, détérioraient le chemin et les murs des propriétés riveraines, ce qui a conduit à

leur dessouchage. La collectivité en a profité pour reprendre le revêtement afin d'améliorer sa praticabilité. Ces chemins assurent

la liaison, en toute sécurité, aux piétons et aux cyclistes, entre le parc de la Mourette et le parc de Boisbeaumont.

COMPLEXE DE SPORT DE L'ARTIÈRE RÉHABILITATION DES VESTIAIRES

Le complexe de l'Artière, tourné vers la pratique du sport est un équipement majeur de la ville. Il est composé de plusieurs bâtiments, dont le gymnase particulièrement vétuste. C'est pourquoi la municipalité a choisi d'engager la réhabilitation complète des vestiaires situés sous le gymnase.

A cette occasion, le choix a été de refaire entièrement l'ensemble du sous-sol. A surface identique, le cabinet d'architecture "Atelier 4" a travaillé

à la redistribution des cloisons, et la réaffectation des surfaces répondant aux différentes fonctions recherchées (2 vestiaires foot, 2 vestiaires badminton, local arbitre, infirmerie, sanitaires, chaufferie commune, etc...). Ce travail a été élaboré conjointement avec la FFF notamment ses correspondants locaux de la ligue d'Auvergne. Par ailleurs, les conseils et les recommandations du club de Badminton ont été suivis d'effets. C'est ainsi que les nouveaux locaux abriteront un vestiaire sup-

plémentaire offrant des possibilités croissantes pour les associations utilisatrices des locaux, comme l'USB Foot et l'm Bad. Ces équipements seront mis à disposition pour la fin d'année.

Les travaux, d'un montant d'environ 270 000 euros TTC, garantissent une mise à niveau technique et réglementaire des locaux vis-à-vis de l'accueil des usagers, que ce soit au niveau du désamiantage, de la sécurité incendie, des risques liés à la légionellose, de l'accessibilité aux

personnes à mobilité réduite (Handisport), à la réduction des consommations d'énergies et à la facilité d'entretien. Ces travaux d'ampleur ont été confiés à l'Entreprise Générale de Construction Auvergne, qui assurera la coordination de l'ensemble.

Nous souhaitons donc aux sportifs de porter haut les couleurs de Beaumont, et d'emplier de succès les compétitions à venir.



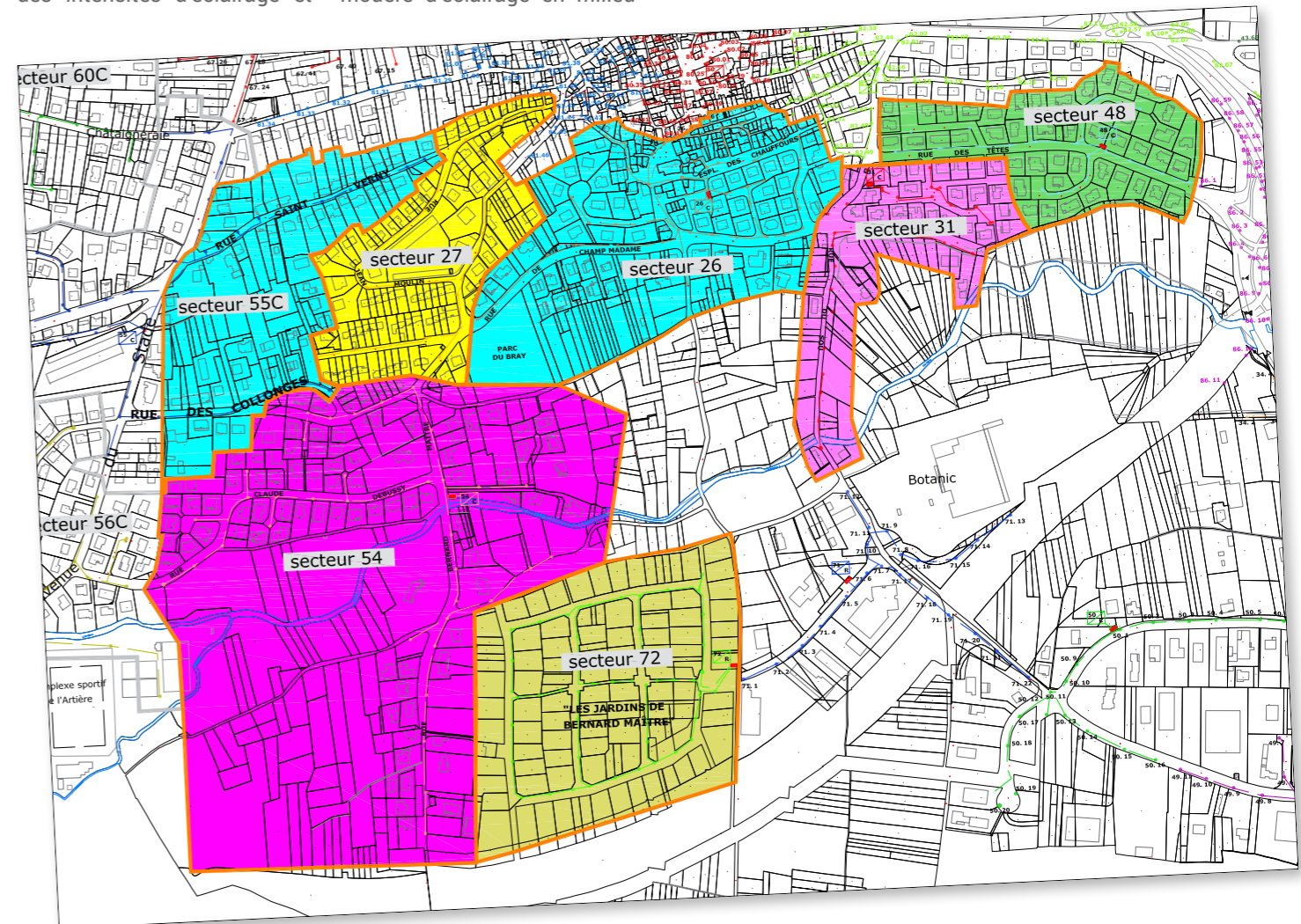
ÉCLAIRAGE PUBLIC L'ALLUMAGE 1 LUMINAIRE SUR 2 C'EST PARTI POUR LA TRANCHE N°2

Rappelons que depuis plus d'un an, la municipalité a choisi de moderniser l'ensemble du parc d'éclairage public. Pour favoriser "un éclairage public intelligent", seul un luminaire sur deux reste allumé en milieu de nuit. Ce processus de modernisation s'écoulera sur plusieurs années. Grâce à la tranche n°1 déjà en fonction, nous constatons une diminution sensible des intensités d'éclairage et

un retour sur investissement rapide, et donc parallèlement, des économies d'énergies. Les économies générées sur une année permettent de financer les travaux de l'année suivante. Un suivi rigoureux est effectué par l'ADUHME dans le cadre de son partenariat avec la Ville, et son Conseil en Energie Partagé. Nous constatons également un satisfecit des administrés sur le secteur de la tranche n°1, car ce dispositif modéré d'éclairage en milieu

de nuit répond parfaitement à leur besoin. Depuis le 1^{er} août, la tranche n°2 (secteurs 26, 27, 31, 48, 54, 55C et 72) est opérationnelle. Les dépenses des travaux correspondants s'élèvent à 64 000 € HT, dont 57 617 € Net sont financés par la commune et le solde par le SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electrification et du Gaz). La tranche n°2 est localisée sur le secteur Sud de la Ville, le long de la

Vallée de l'Artière. Il s'agit plus particulièrement des secteurs de Debussy, l'AFU Bernard Maitre, des Collonges, des Chauffours, des Têtes et du Sou. Les administrés de ce secteur bénéficient à leur tour de cette mesure d'allumage d'un luminaire sur deux (entre 22h00 et 05h30). Devant le succès rencontré, nos services travaillent déjà à la tranche n°3, mais patience, ce sera pour 2016 !



LES TEMPS PERISCOLAIRES

DU NOUVEAU POUR LA RENTREE 2015

Forte de l'expérience d'une année scolaire complète d'application de la réforme des rythmes scolaires, la municipalité a décidé d'apporter quelques modifications pour la rentrée de septembre 2015.

Au vu du nombre important d'élèves des groupes élémentaires fréquentant les études, 3 nouvelles études sont créées cette année (une au Masage et deux à Jean Zay) afin de permettre une meilleure organisation et de limiter le nombre d'élèves par salle.

Pour ce qui est des élèves de maternelle, les ATSEM qui gèrent l'animation des temps périscolaires ont pu acquérir de nouveaux jeux et du matériel pour diversifier encore les propositions faites aux

enfants.

Par ailleurs, de nouvelles activités sont proposées dès septembre lors des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), à savoir du théâtre, des jeux de société, des arts plastiques ou encore un atelier d'accompagnement à l'alimentation. Les enfants retrouveront également les disciplines de l'année passée comme par exemple la musique, la lutte, le tennis, le basket ou le badminton. Il faut rappeler que les TAP sont assurés par des animateurs, des associations qui ont signé une convention avec la commune et même

Tarif mensuel forfaitaire

Tranche	Q.F	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
Tranche 1	QF ≤ 600	3,50€ par mois	5,25€ par mois	7€ par mois
Tranche 2	600 < QF ≤ 1200	6,50€ par mois	9,75€ par mois	13€ par mois
Tranche 3	> 1200	9,50 € par mois	14,25€ par mois	19€ par mois

cette année, des enseignants de l'école.

Ces mesures ayant un coût important pour la collectivité, une tarification a été instaurée pour la rentrée de septembre. Ainsi, pour les temps périscolaires maternelles et élémentaires (garderie du matin, accueil du soir à partir de 15 h 45 et garderie du mercredi), un tarif après détermination du montant du quotient familial a été fixé pour l'année

2015/2016. C'est un tarif mensuel forfaitaire appliqué quelle que soit la durée d'utilisation quotidienne et hebdomadaire. Ce tarif est dégressif à partir du 2^{ème} enfant d'une même fratrie inscrit sur les temps périscolaires des écoles maternelles ou élémentaires de la commune. Pour les résidents hors commune, le tarif de la tranche 3 sera appliqué.

PEDT

La municipalité travaille actuellement à la rédaction d'un projet éducatif territorial (PEDT). Il s'appuie sur le Plan d'Education Local (PEL) existant, définira les modalités de pilotage visant à instaurer une politique globale, cohérente en direction et dans l'intérêt des enfants et des jeunes. Le PEDT concerne tous les acteurs éducatifs de la ville (petite enfance, scolaire, animation) qui doivent œuvrer dans une logique de continuité entre l'école, les loisirs et la famille.

RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE

POSTE INFORMATIQUE ET RÉFÉRENDUM

Depuis avril, un ordinateur a été installé dans le hall de la Mairie pour permettre, entre autre aux électeurs de participer à la une procédure de soutien d'un « référendum d'initiative partagée », mais qu'elle est donc cette procédure ?

Le référendum d'initiative partagée est le dispositif prévu par l'article 11 de la Constitution depuis la révision constitutionnelle de 2008. Conformément à la nouvelle rédaction, un référendum portant sur certains domaines (mentionnés à l'article 11 de la Constitution) « peut être organisé à l'initiative d'un cinquième des membres du Parlement, soutenue par un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales ».

La loi organique prévoit que tous les soutiens soient recueillis sous forme électronique. Le site internet, spécifiquement prévu à cet effet, permet de recueillir ces soutiens. Trois modalités de dépôt sont prévues par la loi organique :
- L'électeur dépose son soutien à la proposition de loi référendaire sur le site internet par ses propres moyens (ex : ordinateur fixe ou portable, smartphone, tablette, etc.) ;
- L'électeur dépose son sou-



tien à l'initiative référendaire via des points d'accès situés « au moins dans la commune la plus peuplée de chaque canton ou au niveau d'une circonscription équivalente et dans les consulats » ;
- L'électeur « fait enregistrer électroniquement son soutien

présenté sur papier par un agent de la commune » (article 6 de la loi organique). Les électeurs ne disposant ni d'une carte nationale d'identité ni d'un passeport ne peuvent être identifiés directement sur le site internet et doivent obligatoirement déposer leur soutien

selon cette modalité. En libre accès, ce poste est dédié aux citoyens qui souhaiteraient également l'utiliser pour d'éventuelles démarches et ou recherches personnelles. Il est connecté à Internet et permet, une fois identifié de naviguer au gré des besoins.

INSCRIPTIONS ÉLECTORALES – PROCÉDURE EXCEPTIONNELLE

Afin de permettre aux nouveaux arrivants de s'inscrire sur les listes électorales et de participer aux scrutins des élections régionales des 6 et 13 décembre prochains, une procédure exception-



nelle est mise en place. Vous pouvez ainsi venir en mairie dès à présent et impérativement avant le **30 septembre prochain**, munissez vous d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de quelques minutes !



CCAS

FRANC SUCCÈS POUR LA SORTIE D'ÉTÉ



La sortie annuelle du CCAS s'est tenue fin juin. La matinée était consacrée à la magie d'un souffleur de verre à la verrerie du Marais à Riom. Elle jouit d'une renommée dépassant largement les limites du département.

Les participants ont écouté avec attention les explications données et ont admiré la dextérité du souffleur qui a façonné vases et autres bibelots.

Ensuite, l'après-midi a été consacré au Manoir de

Veygoux où un excellent repas auvergnat a été servi dans un cadre très agréable avant la visite. Le retour s'est effectué dans une excellente ambiance et tous sont prêts pour de nouvelles aventures.

ATELIER EQUILIBRE

Un bon équilibre, c'est plus d'assurance, plus d'indépendance donc plus de liberté. En raison du succès de cet atelier au printemps dernier, il a été décidé de le renouveler.

Toute personne de plus de 55 ans intéressée peut obtenir des renseignements complémentaires et s'inscrire auprès du CCAS au 04 73 15 15 93.



GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

En complément de l'atelier Équilibre, il est proposé aux personnes retraitées un cours de gymnastique douce adapté à leur âge, une fois par semaine, une heure le jeudi matin. Pour tout renseignement, s'adresser au CCAS au 04 73 15 15 93.

SORTIE PANORAMIQUE DES DOMES

Il est rappelé aux personnes inscrites qui participeront à la sortie organisée le **mardi 29 septembre** en utilisant le train à crémaillère vers le point culminant de notre Chaîne des Puy que le départ est fixé à 9 h 15 à la Maison des Beaumontois, retour en fin d'après midi.

COLLECTE BANQUE ALIMENTAIRE

Comme chaque année, le CCAS organisera en partenariat avec la Banque Alimentaire d'Auvergne et les magasins associés, une collecte de denrées non périssables le **samedi 28 novembre 2015** toute la journée, et remercie par avance les Beaumontois de leur solidarité envers les plus démunis de notre région.

SEMAINE BLEUE

Comme chaque année la Commune participera à la semaine



bleue, manifestation nationale consacrée aux seniors. Elle se tient du **12 au 18 octobre 2015** et à Beaumont plusieurs activités seront proposées :

- **mardi 13 octobre** : visite guidée du Musée « Aventure Michelin »,
 - **jeudi 15 octobre** : concours de Belote et scrabble - Salle Galipote au CAB,
 - **vendredi 16 octobre** : thé-dansant à la salle des fêtes – entrée libre
- Renseignements et inscriptions auprès du CCAS au : 04 73 15 15 93**



CCAS

REPAS CONVIVIAL OFFERT AUX PLUS DE 65 ANS

Le CCAS invite les Beaumontois retraités de plus de 65 ans à un repas convivial qui se déroulera à la salle des fêtes, le **mercredi 25 novembre 2015**

à partir de 12 H. S'inscrire obligatoirement auprès du CCAS au 04 73 15 15 93 (dans la limite des places disponibles).

RÉSIDENCE LES 6 COLLINES

VENEZ DÉCOUVRIR LES ATELIERS

Au rez-de-chaussée de la résidence des 6 collines, 15, Esplanade Toussaint Louverture (derrière le Collège Molière) un local aménagé par le CCAS vous permettra de rompre avec votre solitude et de participer, si vous le souhaitez, à un ou plusieurs ateliers.

Les mercredis atelier « poussons la chansonnette » de 14 h à 17 h,

Les jeudis : jeux de société de 14 h à 17 h 30,

Les vendredis, mise en place d'un atelier d'initiation à l'informatique de 14 h à 17 h.

Renseignements auprès du CCAS 04 73 15 15 93, ou aux 6 Collines 04 73 92 12 47 (laissez un message ou vos coordonnées sur le répondeur en cas d'absence) ou par mail ccas.animation@beaumont63.fr.



AGGLOMÉRATION

L'INTERCOMMUNALITÉ EN MOUVEMENT

L'intercommunalité Clermontoise à laquelle la commune de Beaumont participe depuis toujours, a déjà une longue histoire, depuis 1967 avec le syndicat intercommunal d'équipement de l'agglomération clermontoise, jusqu'à la période actuelle avec Clermont Communauté.

Clermont Communauté, sous le statut de Communauté d'agglomération, regroupe 21 communes et met en œuvre la politique de l'agglomération dans les domaines de l'économie, des transports, de l'habitat, de la gestion des déchets, de l'assainissement, des grands équipements sportifs, de la lecture publique...

Cette coopération qui est allée en se développant au fil des décennies, par transfert de compétences des communes, peut désormais profiter d'une opportunité pour se renforcer et étendre ses compétences. En effet la Loi

de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAP-TAM), votée en 2014, permet aux communautés d'agglomération de plus de 250 000 habitants de se transformer en communauté urbaine en intégrant justement plus de compétences.

Pourquoi évoluer en communauté urbaine ?

Deux constats s'imposent aujourd'hui, quant aux mutations territoriales en cours :

- Ce sont les métropoles qui attirent désormais les activités et la population et créent la richesse.

- Dans la future grande région Auvergne-Rhône-Alpes,

l'agglomération clermontoise est appelée à jouer (avec Grenoble et Saint-Etienne) un rôle d'équilibre face à la métropole lyonnaise.

Par conséquent, l'organisation de notre Agglomération doit lui permettre de conduire, de manière efficace une politique de développement économique attractive, de modernisation des services aux publics, de réalisation d'équipements ambitieux et d'aménagement du territoire maîtrisant les questions de logement, de culture, de mobilité, ...

La communauté urbaine, qui est une forme juridique de coopération plus abou-

tie, permettrait à la structure intercommunale de disposer, par transfert de compétences des communes, de nouvelles prérogatives prévues par la loi, parmi lesquelles, l'urbanisme, la voirie, l'eau et l'assainissement, le tourisme.

Une méthode et un calendrier

En vue de la transformation de Clermont Communauté en communauté urbaine, une méthode a été définie en accord avec les maires des 21 communes.

Au cours du premier trimestre, le Président de Clermont Communauté a rencontré les élus municipaux des 21 communes pour débattre

du projet et de sa mise en œuvre avec chaque conseil municipal.

Cette concertation se poursuivra, à l'automne, avec l'organisation de réunions publiques afin de présenter et de débattre du projet avec les habitants. Une réunion publique est ainsi programmée à Beaumont le **28 octobre 2015**, pour les habitants des communes de Beaumont, Ceyrat et Saint Genès Champanelle.

Cette méthodologie a été approuvée par le conseil municipal de Beaumont au cours de sa séance du 12 mai 2015.

Parallèlement, un processus technique et financier va se mettre en route. Pour se transformer en communauté urbaine, Clermont Communauté devra exercer les compétences prévues par la loi.



Crédit photo : Valentin Uta/Clermont Communauté

Ces compétences vont donc être transférées progressivement au cours de l'année 2016, suite à des votes des conseils municipaux et du conseil communautaire.

Il s'agit d'un point délicat qui nécessitera un travail d'évaluation et de chiffrage très précis car le transfert des compétences peut concerner

des agents, des matériels et équipements qui permettent d'assurer les missions intégrées. Un certain nombre de points par exemple, l'organisation et la localisation géographique des services transférés devront également être tranchés

Favorable à ce projet, qui mo-

bilise les élus et les services, la municipalité beaumontoise a fait le choix d'être à la fois attentive, impliquée et force de propositions et d'influence pour que les intérêts communaux, la proximité de l'action publique et des citoyens et la situation des personnels municipaux soient pris en compte comme il se doit.



Le tremplin
Musiques actuelles - Beaumont
OCT > DEC 2015

Exposition photo
Laurie Roche

01/10 **Baltimore**
+ Over

03/10 **Rivherside / TDB**

13/10 **Nevraska**
+ Brabalan
+ Herscher + Format

23/10 **Boca Loca**
+ guest

30/10 **Celkilt + Wazoo**

05/11 **Leopoldine**
+ Gemma

14/11 **Ac/dçu**

19/11 **La Reine Mab**
+ Un Orage

27/11 **Aquafunk**
+ L'épicerie

03/12 **Blackstone Orchestra**
+ Jazz Club Clermontois - Jam Session

16/12 **After Work In a Progress Tact**
showcase

4, Esplanade de Russi - 63110 Beaumont
04 73 88 18 88 / tremplin@beaumont63.fr
www.letremplin-beaumont63.com

PEINTURES – SCULPTURES
**EXPOSITION
MARYSE
DADET**

DU LUNDI 14 AU DIMANCHE 27
SEPTEMBRE

Vernissage le mardi 15
septembre 2015 à 18h30
Ouverture au public du lundi au
vendredi de 9h à 19h et samedi
de 9h à 12h. Entrée libre.

Maison des Beaumontois :
Rez-de-chaussée et 1^{er} étage

Suite au succès rencontré en avril lors de son exposition avec l'association des Peintres Beaumontois, Maryse Dadet revient nous faire découvrir ses oeuvres. Elle cherche à toucher celui qui prend le temps de s'attarder sur son travail. Libre de toute contrainte, elle se plaît à défier les limites de son imagination. Passionnée d'abstraction c'est dans la peinture contemporaine qu'elle laisse aller ses créations au gré de sa fantaisie tout en gardant comme objectif le jeu des couleurs et de la matière. Elle présentera des



œuvres essentiellement contemporaines, avec quelques figuratives ou portraits. La matière est l'un des principaux éléments qui retient son attention, d'où son orientation vers la sculpture de terre cuite qui lui permet d'arriver au plein aboutissement de ses envies de création.

Dans la salle cyber, seront exposées des sculptures en terre cuite (nus féminins, animaux et mains entrelacées qui semblent vous interpeler), toutes travaillées et patinées avec soin.

SPECTACLE TOUT PUBLIC A PARTIR DE 7 ANS
LES TARTIGNOLLES

VENDREDI 16 OCTOBRE À 20H30

Salle Anna Marly - Maison des Beaumontois
Informations, tarifs et réservations au 04.73.15.15.90

Dans la tradition du spectacle burlesque, ce couple improbable se complète à merveille dans un rythme saccadé de rires et de légèreté.

Virtuoses des mots et des gestes, ils sont désopilants, extravagants, touchants et complètement décalés.

Un peu saltimbanques, un peu cirque, un peu music-hall, les trois sans doute ! Maladroits, déjantés, terriblement sincères et sympathiques comme Laurel et Hardy auxquels on les compare beaucoup.



Tout proches de vous, ils vous susurrent petites musiques détournées et airs ingénus, vous dévoilent l'absurde avec l'aplomb de la sincérité.

Une ode à l'amour et au rire !

On navigue entre un répertoire de chansons à texte et des performances vocales type beat box. Les 2 comédiens sont excellents et ont la patine de leur spectacle qui a déjà 14 ans mais qui n'a pas pris une ride... quand on est décalé depuis le début, on ne vieillit pas !

Retrouvez toutes les informations de cette rubrique
sur le site internet de la ville de Beaumont :
www.beaumont63.fr.

PHOTOGRAPHIE

EXPOSITION TEMPS D'IMAGES

DU LUNDI 5 AU SAMEDI 24 OCTOBRE

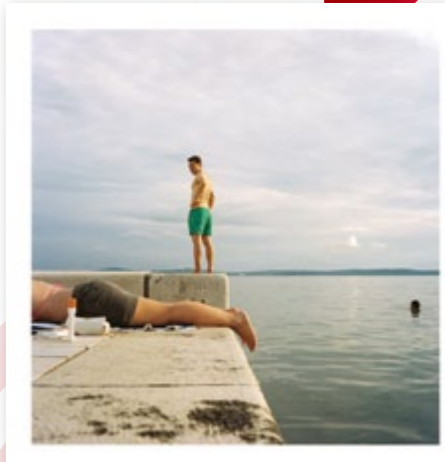
Vernissage le mardi 6 octobre à 18h30

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 19h et samedi de 9h à 12h. Entrée libre.

En partenariat avec Sténopé - Loïc FRANCON
Maison des Beaumontois rdc-1^{er} étage

Organisée par l'association Sténopé, en alternance avec la biennale Nicephore+, Temps d'images est une vitrine offerte aux photographes régionaux qui permet depuis 2009, de présenter les travaux de professionnels ou d'amateurs. Loïc FRANCON : « L'Europe au ralenti : un été au bord de l'eau ». La série présentée fait partie d'une vingtaine de photographies prises lors d'un voyage de deux mois à travers l'Europe sur le thème de l'été, quand le temps passe plus lentement.

Cette série présente des fragments de vie d'européens, pendant l'été, quand le temps est ralenti par la chaleur. Les photographies montrent des personnes faisant l'expérience de leur propre vie et met en valeur ces moments d'insouciance, quand le temps est oublié, au bord de l'eau. Des instantanés et des portraits réalisés au bord des rivières et des canaux, de Serbie jusqu'en Suède. Un message photographique pour la réappropriation du temps par les européens, à des fins de bonheur personnel et social. Egalement l'évocation de souvenirs réels ou fantasmés, au bord de la rivière.



Rencontre avec le photographe
mercredi 14 octobre 2015

- De 15h45 à 16h30 : ados du service Jeunesse

- 17h : Médiathèque René-Guy Cadou

THEÂTRE

**CARREFOUR DEPARTEMENTAL
DU THEATRE AMATEUR 2015
A VOUS DE CHOISIR**



JEUDI 22 OCTOBRE 2015 À 20H30

Salle Anna Marly - Maison des Beaumontois -

Entrée Libre - Informations et réservation conseillée au 04.73.15.15.90

Un moment pour choisir un futur spectacle ? Mais oui vous ne rêvez pas c'est à vous de nous dire quel texte vous préférez.

Alors, venez, installez-vous, écoutez les extraits des 2 textes de théâtre contemporain et choisissez celui dont vous voulez connaître la fin.

Les souvenirs d'une famille recomposée convoquée au chevet de son père mourant, vous séduiront-ils plus qu' Hertebeise et son voisin majordome et tueur de cochons.

Ce moment convivial est une occasion rêvée pour partager avec quelques comédiens amateurs votre ressenti autour de textes actuels. Deux textes qui explorent des relations fami-

liales ou conjugales complexes et sources de tension. La famille, le couple résisteront-ils au cours du temps ? Deux textes qui parlent de la vie avec sensibilité et humour. Cela grince, surprend, interroge.

Le texte choisi sera créé par une troupe départementale de comédiens amateurs qui se constituera à la suite des lectures.

Mise en scène : Cie Le Souffleur De Verre.

PS : Vous souhaitez rejoindre le groupe de comédiens-lecteurs ? Contactez le comité départemental de la FNCTA : cd63@fncta.fr / 06 84 32 48 59

EXPOSITION
**LA GRANDE
GUERRE**

DU LUNDI 2 AU VENDREDI 20
NOVEMBRE

Ouverture au public du lundi au
vendredi de 9h à 19h et samedi de
9h à 12h. Entrée libre.

Maison des Beaumontois

Dans le cadre des commémorations de l'Armistice du 11 Novembre 1918, cette exposition composée de 20 panneaux, est proposée en partenariat avec l' Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

La cérémonie commémorative se tiendra au monument du cimetière à 10h30, suivie du vin d'honneur à la Maison des Beaumontois

Anecdotes violonistiques et autres plaisirs à cordes. Un concert bavard de Virginie Basset



Une musicienne pour faire sonner, résonner et raisonner le Violon. Cet instrument magique, mystérieux, a une image souvent classique et sérieuse. Virginie Basset nous en propose une autre version, ludique et malicieuse. Seule en scène avec 3 violons (violon, ténor et « muet »), elle donne à entendre le son de ses instruments dans des compositions qui

SPECTACLE TOUT PUBLIC
MONOLOGUES DE VIOLONS

VENDREDI 6 NOVEMBRE À 20H30 - PAR VIRGINIE BASSET (VIOLON)

Salle Anna Marly - Maison des Beaumontois - Informations, tarifs et réservations au 04.73.15.15.90

traversent des influences musicales variées, du violon tzigane en passant par le classique et le trad. Elle s'enregistre également en direct, et joue avec et sur ses propres sons : boucles en pizz ou accompagnements, mélodies superposées, le violon prend différents rôles. Comme un fil reliant ces musiques, elle nous raconte les histoires de ses violons, parfois intimes parfois drôles, qui invitent à entendre le merveilleux dans les sonorités de l'instrument. Enfin quelques touches de danse et de chant vous donnent le sourire et vous emportent dans l'univers de la musicienne.

MAINTENIR LE CAP

GRUPE DE LA MAJORITÉ **Réussir ensemble pour Beaumont**

Alain Dumeil
Jean-Paul Cuzin
Aline Faye
Didier Caron
Marie-Anne Meunier
Damien Martin
Josiane Bohatier
André Jammot
Josette Mignot
Jean-Pierre Cogneras
Jean-Marie Gory
Josiane Marion
Francis Gaumy
Francis Chatellin
Chantal Susanna
Michel Preau
Agustina Montjotin
Stéphane Isnard
Muriel Verdelle
Nathalie Besse
Alexandre Triniol
Delphine Menard
Alix Hirlemann
Allan Rauter
Géraldine Cournol

L'ensemble des collectivités territoriales sont malmenées comme elles ne l'ont jamais été dans l'histoire de la V^e République, par l'actuel gouvernement de gauche. Ces mêmes collectivités, sont conduites pour éviter les défauts de paiement, résultant de la baisse de leurs dotations, à prendre des décisions garantissant à la fois la continuité du service public mais aussi l'indispensable équilibre budgétaire.

C'est dans ce contexte difficile, que nous avons été conduits à mettre en place une tarification forfaitaire pour l'ensemble des services péri scolaires.

Cette décision dont nous pouvons comprendre qu'elle ait pu générer de l'incompréhension voire de l'insatisfaction, mérite pour le moins d'être expliquée surtout au regard de l'exploitation qui en a été faite par certains de nos opposants.

Restons sur les faits, de quoi et de combien s'agit-il ? En 2014, la réforme du temps scolaire

a été imposée à tous par le ministre de l'éducation de l'époque. Rarement réforme aura focalisé autant de mécontentement de toutes parts, enseignants, parents d'élèves et collectivités sommées de la mettre en œuvre. Sans compter le coût à la charge des communes. Quelques 90 000 euros pour Beaumont ! Après une année de fonctionnement nous avons fait le constat qu'il fallait augmenter le nombre d'études mises à disposition des familles pour les enfants et améliorer l'offre autour du temps périscolaire. Pour répondre à ce besoin générant des dépenses supplémentaires, nous avons pris la décision de demander aux familles une participation pour l'utilisation de ce service. Concernant les montants de participation, le tarif varie de 3,50 à 9,50 euros par mois selon le quotient familial. Un barème dégressif a été mis en place à partir du deuxième enfant. Si nous sommes conscients du supplément de coût que cela représente, il convient aussi de relativiser quelque peu les choses en notant que notre commune

se positionne parmi celles pratiquant les tarifs les plus bas de l'agglomération. Notons également que le prix moyen national d'une heure de garderie scolaire est de 1.20 euros *. Loin, très loin devant ce qui est mis en place aujourd'hui à Beaumont.

Alors oui, même impopulaire, nous assumons cette décision. C'est aussi pour nous une question d'équité et de maintien d'équilibres dans un budget que nous gérons avec sérieux dans le respect de nos engagements. En tout cas, nous ne pensons pas que cette décision méritait l'outrance de nos détracteurs qui semblent une fois encore avoir la mémoire défaillante dans leur responsabilité vis-à-vis de la mise en place de la politique nationale actuelle qui est catastrophique pour nos collectivités. Au-delà de ces polémiques nous restons centrés sur la tâche qui est la nôtre et qui consiste à servir notre ville et ses habitants.

*source : Etude Villes de France

LA CONCURRENCE, VICE OU VERTU ?

CONSEILLÈRE
MUNICIPALE NON
INSCRITE À UN GROUPE
Front de Gauche
Christine Thomas
atelierfdg63@gmail.com

2007 : libéralisation du marché de l'électricité, les prix grimpent de 30 %.
1^{er} juillet 2015 : + 2,5%
Pourtant, le marché n'est pas encore assez juteux : sur les 17 fournisseurs, 2 seulement ont répondu à l'appel d'offre du SIEG et de

Beaumont : EDF et Engie.
Dans le même temps, la précarité énergétique s'installe dans notre pays, à Beaumont les demandes d'aide au CCAS pour impayés se multiplient.
Pire, la création des grandes régions pourrait amener la fin de

l'égalité tarifaire.
Nous devons défendre une autre transformation du secteur énergétique pour le droit à l'énergie pour tous, au service du progrès social et capable de faire face aux enjeux climatiques.

GRUPE DE L'OPPOSITION **Beaumont ville du bien vivre et des solidarités**

François Saint-André
Nadine Pialoux
Hervé Mantelet
Marie-Christine Leymarie
Sébastien Mostefa
Gaël Drillon

HISTORIQUE : un forfait payant pour les temps périscolaires !
Beaumont avait su préserver pendant plus de 35 ans la gratuité ! Et le Maire décide de casser cette originalité souhaitable au regard de son utilité sociale. Les parents sont coincés entre des horaires professionnels et ceux de la classe, obligés d'utiliser les temps périscolaires, donc de payer ! Le Maire s'obstine qualifiant d'agitation insignifiante une large mobilisation des Beaumontois (850 signataires à la pétition lancée par les parents d'élèves).

Les arguments développés pour justifier cette décision sont la baisse des dotations de l'État aux collectivités et la mise en place de nouvelles études surveillées. Ces arguments ne sont pas entendables ! Il paraît prématuré de décider un forfait payant alors qu'aucun bilan fiable n'a encore été fait sur les rythmes scolaires. Le Maire ne rend pas compte aux citoyens, comme l'éthique l'exige. C'est pourtant un pré-requis évident avant de faire payer les parents. D'autre part, **les choix politiques sont très éloignés**

des vraies préoccupations des Beaumontois. Faire payer les parents... alors que, dans le même temps, le Maire fait le choix de dépenser des dizaines de milliers d'euros pour laisser la lumière allumée la nuit, pour des caméras de surveillance autour de l'hôtel de ville, pour faire un gazon et son arrosage automatique au lieu d'une prairie existante... Notre groupe, Bien vivre et solidarités, pense que l'argent public peut être mieux utilisé.

Une alternative aurait été de travailler sur le PEDT (projet éducatif de territoire), et de bénéficier de subventions et de partenariats facilitant la gratuité des temps périscolaires. Mais ce projet n'avance pas. La concertation, et encore moins la participation des citoyens, n'est pas à l'ordre du jour des pratiques du Maire.

Ce forfait payant est aussi la marque d'une trahison : sa promesse de ne pas augmenter les impôts (faite pendant la campagne électorale de 2014) résonne encore dans les oreilles de tous. Une taxe au prolongement de l'école publique : voilà la dernière invention de la droite au pouvoir ! Le Maire serait donc

prêt à assumer un dispositif nuisible à l'attractivité de notre ville, alors que nous avons tout intérêt à bâtir un territoire qui attire pour son bien vivre ensemble et sa solidarité ? C'est notre projet politique, c'est notre action quotidienne. Dans une période marquée par des difficultés économiques et sociales grandissantes, **la gratuité est plus que jamais l'une des conditions de l'égalité des chances.** Les temps périscolaires, dans la continuité de l'école publique, développent l'esprit critique et la curiosité pour former des citoyens qui contribuent à la construction d'une société solidaire, fraternelle et respectueuse de l'environnement. Affirmer la gratuité de l'école au sens large, c'est lutter contre les discriminations et c'est agir pour la protection des biens communs : éducation et démocratie.

Ce n'est pas le choix du Maire. Mobilisons-nous pour construire, dès maintenant, l'alternative... et pour résister à cette politique de comptoir. **L'alternative est en marche, rejoignez-la !**

www.idees-beaumont.org

UN CHOIX POLITIQUE... UN COÛT SUPPLÉMENTAIRE À LA CHARGE DES PARENTS !

CONSEILLÈRE
MUNICIPALE NON
INSCRITE À UN GROUPE
Parti Socialiste
Dominique Molle

Les temps d'activités périscolaires (TAP) sont ces moments éducatifs de partage, d'éveil et de découverte qui permettent à l'enfant de

s'épanouir et de développer le vivre ensemble dans un cadre scolaire. Le choix de la majorité municipale de les rendre payants est injuste ! **C'est une autre vision du rôle de l'école**

publique et d'une commune ! Gratuité et Ecole de la République sont pour moi indissociables.

psbeaumont63@gmail.com

BALADE CONTEE AU PARC DU BRAY

MARDI 15 SEPTEMBRE À 9H30

Il était une fois dans la forêt enchantée du parc du Bray des histoires à émerveiller et à frissonner. A défaut de cailloux, le Petit Poucet a parsemé des contes tout au long du chemin. Venez les découvrir au fil de la promenade le mardi 15 septembre à 9h30 à l'entrée du parc du Bray à Beaumont.

Cette balade contée est destinée aux parents accompagnés de leurs bambins de 0 à 5 ans. La balade vous est proposée par les structures Petite Enfance, le Relais Assistantes Maternelles et la bibliothèque René Guy-Cadou de la ville de Beaumont.



Le Parc du Bray se situe à l'angle de la rue des Colonges et du chemin du Bray à Beaumont.

Si vous êtes intéressés, inscrivez vous auprès de la bibliothèque de Beaumont au 04.73.98.35.67, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des structures organisatrices :

- **Bibliothèque René Guy-Cadou**
21, rue René Brut
63110 Beaumont
04.73.98.35.67
- **Relais Assistantes Maternelles**
21, rue René Brut
63110 Beaumont
04.73.15.15.92
- **Multi Accueil Mourette**
4 place des Droits de l'Homme
04.73.39.98.54

ÉVÈNEMENT 5 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations est désormais le rendez-vous incontournable de la rentrée. Il se tiendra cette année le samedi 5 septembre de 10 h à 18 h à la salle des fêtes.

Les dirigeants de nombreuses associations présentes sur la commune se tiendront à la disposition des Beaumontois, petits et grands, qui pourront découvrir les activités à pratiquer cette saison. Placée sous le signe de la convivialité, des rencontres et des échanges, cette journée est une véritable vitrine de la dynamique associative de la commune.

Liste des associations participant au Forum (plan des stands disponible le jour du forum)

- | | | | |
|--|---|---|--|
| • 1ère compagnie d'Archers d'Auvergne | mentale des déportés internes, résistants et patriotes - banlieue sud (ADIRP) | • Collège Molière | • Mei Hua Zhuang |
| • AGORA | • Association Musicale Chantecler | • Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Tunisie et Maroc (FNACA) | • Racing Club Beaumontois |
| • AITIC | • AUNOCADEV | • Formes et Couleurs | • Tennis Club de Beaumont |
| • Amicale Laïque Judo | • Beaumont Balades et Découvertes | • GEM DES Dômes | • Union Sportive Beaumontoise Karaté Do et Arts Martiaux |
| • APCA | • BFAM | • Il Etait Une Voix | • USB Basket |
| • APEI | • Chat des Rues 63 | • I'M BAD Beaumont | • USB Football |
| • As en Danse | • Comité d'Animation | • LACIM | • USB Pétaque |
| • Association Beaumont Gymnastique Mixte | • Conseil Local FCPE du | • Les Amis de Beaumont | • USB Tai Chi Chuan |
| • Association Beaumont Lutte | | • Les Caf'teuses | • Vélo Sport Beaumontois |
| • Association départe- | | • Les Peintres Beaumontois | • Volcanic Touch Rugby |
| | | • LION'S CLUB | |



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

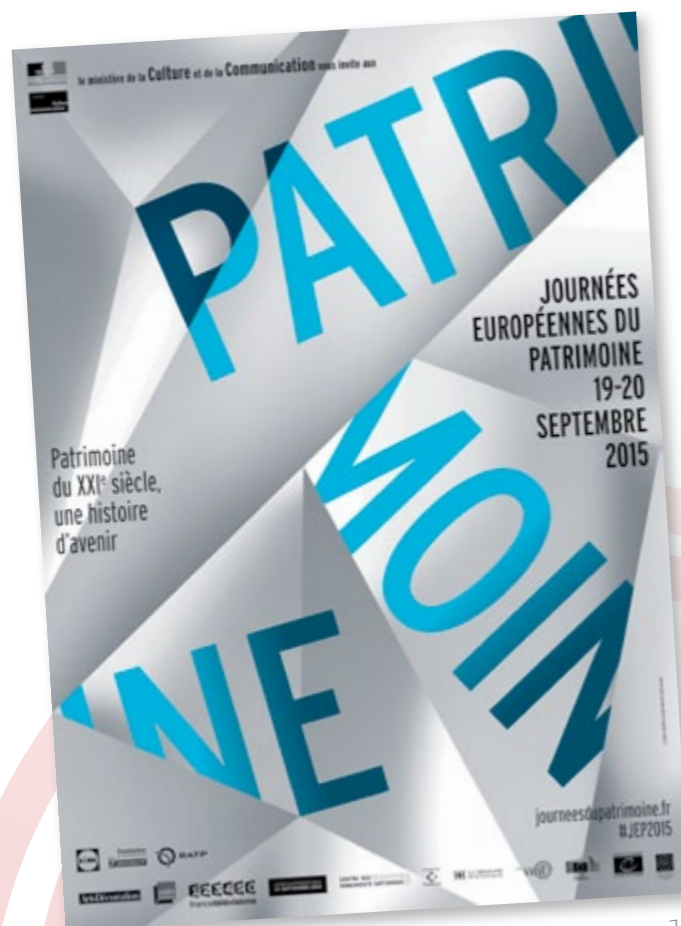
19 ET 20 SEPTEMBRE 2015 DE 14 H À 17 H

Le thème choisi cette année pour les Journées Européennes du Patrimoine est : le patrimoine au XXI^e siècle, qu'il soit architectural ou qu'il se manifeste par la conception de jardins ou espaces publics. Dans le cadre de ses journées, la ville de Beaumont propose une promenade partant du parvis de la mairie, pour longer le Chemin Vert afin d'arriver au bassin d'orage du Pourliat. Un guide se trouvera sur place pour expliquer aux visiteurs le rôle très important de ce lieu. Une visite des entrailles du bassin d'orage sera possible. Chacun pourra découvrir que cet endroit incontournable est

un véritable tampon entre la ville et la rivière où la biodiversité a toute sa place, thème qui sera largement développé.

Sur ce parcours, les participants comprendront que le Chemin Vert est un moyen de se rapprocher du patrimoine de sa commune et des alentours grâce à plusieurs panneaux pédagogiques. C'est un élément structurant portant les différents objectifs d'une ville appartenant au réseau français des Villes Santé OMS.

Ce rendez-vous se terminera par une visite de l'exposition de peintures et sculptures contemporaines de Maryse Dadet à la Maison des Beaumontois. **Infos et inscriptions au 04 73 15 15 90.**



L'ASSOCIATION VÉLO SPORT BEAUMONTOIS À VOS VÉLOS

L'association Vélo Sport Beaumontois dont le siège est à Beaumont au Centre Associatif (CAB) a pour objet de développer la pratique des randonnées cyclotouristes et cyclosporives, ainsi que la participation aux épreuves cyclosporives départementales, régionales, et même nationales, placées sous l'égide de la fédération UFOLEP. Avec une trentaine de licenciés, d'adhérents et de bénévoles toujours dans un esprit de convivialité, le Vélo Sport Beau-



montois organise une douzaine de courses cyclistes sur route, de mars à octobre sur le département du Puy de Dôme, dont certaines épreuves en « contre la montre » sont ouvertes à tous, licenciés ou non. Ce club qui fait donc preuve de dynamisme en termes de participation et d'organisation, est ainsi en mesure de porter haut les couleurs de la commune de Beaumont, au cours des épreuves inscrites dans le calendrier des manifestations sportives UFOLEP.

SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE L'ARTIÈRE UN RECENSEMENT INHABITUEL

En tout début d'une matinée de mi-juin, un attroupement important s'est formé le long des berges de l'Artière. Quel en était le but ? Tout simplement contrôler la population piscicole du ruisseau.

Ce contrôle s'est fait en présence de M. Maneval (Clermont Communauté), de la Fédération française de pêche, des représentants de la société de pêche « La Clermontoise » et de son garde pêche M. Mazon Claude.

Comment se pratique t'il ?

Il a lieu tous les 2 ans sur la même portion de ruisseau, à la même période et sur une longueur d'environ 150 m. Cette opération est réalisée par l'envoi de courant électrique dans le cours d'eau, ce qui permet de paralyser momentanément les poissons, cette opération ne présentant absolument aucun danger pour ceux-ci.

Les poissons sont retirés du ruisseau à l'aide d'épuisettes pour être placés dans un vivier afin de réaliser le comptage en fin d'opération. Ils sont ensuite relâchés dans leur milieu naturel.

Le bilan de ce comptage est très impressionnant :

250 truites et truitelles comptabilisées, à savoir 200 truitelles de l'année ou de deux ans, 50 adultes de taille de 15 à 28 cm. Le poisson est de très bonne qualité ce qui prouve que l'état de l'eau est



excellent.

Toutes les truites sont de souche fario, avec une reproduction naturelle très importante car aucun empoisonnement n'a été fait depuis 4 ans. La population est même un peu trop importante. Mal-

heureusement, par la suite, les conditions climatiques et les fortes chaleurs de cet été ont été catastrophiques pour les poissons.

Riverains, promeneurs, protégeons notre ruisseau, évi-

tons les pompages sauvages, et ne jetons rien dans ce cours d'eau, car quoi de plus agréable que d'admirer ces poissons dans leur milieu naturel.

I'M BAD BEAUMONT SAISON EXCEPTIONNELLE : ACCESSION À LA NATIONALE 3

L'association beaumontoise de badminton I'm BAD Beaumont a connu une belle saison 2014-2015, aussi bien sportivement qu'humainement. Elle clôt sa onzième année d'existence sur une très bonne nouvelle : elle vivra l'an prochain pour la première fois une saison en Nationale 3.

Une saison remarquable en interclubs

Après une saison sportive 2014-2015 incroyable, l'équipe 1 a décroché son ticket pour accéder à l'une des douze poules de Nationale 3. Une belle récompense pour les joueurs qui viennent couronner leurs efforts pour y parvenir. L'équipe 1 n'est pour autant pas la seule à avoir brillé sur les terrains de badminton. Le bilan est positif : en effet, sur les 7 équipes engagées en interclubs départementaux et régionaux, deux finissent championnes et deux autres vice-championnes. Ainsi, en plus de compter une équipe en Nationale 3 l'an prochain pour la première fois de son histoire, le club aura donc deux équipes au niveau régional et le reste au niveau départemental. Les efforts



menés par l'association afin de structurer des entraînements de qualité tant aux adultes qu'aux jeunes (école de badminton labellisée FFBaD) semblent donc porter leurs fruits. D'autant que plusieurs joueurs ont également réalisé de belles performances individuelles chaque week-end lors de compétitions diverses... Une immense

satisfaction pour le club.

Du badminton pour tous, tout en se faisant plaisir

I'm BAD Beaumont, présidé par Cyril Wallez, vient aussi de connaître une fantastique aventure humaine. Avec près de 200 licenciés, dont un quart sont des jeunes, le club fait partie du Top 4 des grands clubs régionaux (sur

49). Mais chez I'm BAD, la convivialité et la joie de se retrouver priment avant tout. Les dirigeants de l'association ont en tête que pour pratiquer le badminton, rien ne vaut le plaisir. Les adhérents de tous âges et niveaux s'entraînent et jouent au gymnase de l'Artière sur les différents créneaux proposés le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche. Les non-compétiteurs sont accueillis avec le même plaisir que les compétiteurs. Le but avant tout : faire perdurer dans le temps les valeurs du club, au premier chef desquelles on trouve la convivialité !

Toutes les informations sur l'association seront disponibles au Forum des associations le 5 septembre 2015. Rendez-vous aussi sur www.imbad63.fr



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

CONSEIL LOCAL FCPE



Notre association de parents d'élèves a pour objectif de défendre les intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves. Nous représentons les parents d'élèves en participant aux conseils d'administration et aux conseils de classe du collège ainsi qu'aux conseils d'école de Jean-Zay et du Masage. Nous intervenons également auprès de la mairie pour le Projet Éducatif de Territoire.

Nous sommes adhérents à la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Écoles Publiques) qui est la première fédération de parents d'élèves. Nous bénéficions de ses structures (conseils, informations, formations...) mais agissons en toute indépendance en fonction des préoccupations locales des écoles Jean-Zay et du Masage ainsi que du collège Molière.

Nos actions en 2014-2015

- Des réunions mensuelles pour vous informer sur le système éducatif, sur la vie au collège.
- La mise à jour régulière de notre site internet : <http://fcpebeaumont.jimdo.com>
- Notre Guide d'entrée 2015-2016 en 6^e pour les parents et enfants entrant en 6^e. Il est distribué en juin aux enfants de CM2 dans les écoles primaires du secteur (Jean-Zay et Masage).
- Mise en place d'un kit collégien permettant de fournir aux parents le désirant l'en-

semble des fournitures scolaires nécessaires à la rentrée en 6^e hors cartable, agenda et trousse.

- **Action auprès du service de ramassage scolaire** : suite à un signalement de plusieurs parents auprès de notre association, nous avons contacté la SMTC et le Conseil Départemental pour obtenir de meilleurs horaires.

- **Dossier rénovation et entretien du collège** : le collège Molière a un besoin urgent de travaux d'entretien et de mises aux normes. Nous avons rencontré en décembre 2014 M. Brochet, conseiller général du canton de Beaumont en charge du collège Molière, puis M. Cuzin, notre nouveau conseiller départemental. Après les travaux de mise en accessibilité cette année, M. Cuzin s'est engagé à relayer la demande de travaux concernant la cour et une salle de permanence plus importante auprès du Conseil Départemental.

- **Participation aux réunions de la municipalité** depuis l'automne 2014 sur le suivi des nouveaux rythmes scolaires dans les écoles élémentaires et le projet de mise en place d'un PEDT (Projet Éducatif de Territoire) sur Beaumont
- **Action conjointe avec l'autre association de parents d'élèves (APEI)** suite à la fin de la gratuité des temps périscolaires à Beaumont.

Pour l'année 2015-2016

En 2014, nous avons consacré du temps sur les écoles primaires avec le suivi des nouveaux rythmes scolaires

et la mise en place du PEDT. Pour cette prochaine année, nous étudierons l'éventuel développement du kit collégien pour les 5^e, 4^e et 3^e et nous veillerons particulièrement à la programmation des travaux sur le collège.

En cette rentrée, il y a également de nombreuses modifications de tarification (périscolaire dans les écoles, transport et restauration pour le collège) sur lequel nous allons rester mobilisés afin de défendre les valeurs de la FCPE : gratuité de l'école et des temps éducatifs connexes, laïcité, ...

Comme chaque année des parents d'élèves nous quittent, car n'ayant plus d'enfants scolarisés dans les établissements de Beaumont, ils ne peuvent rester. Mais heureusement de nouveaux parents arrivent, et nous sommes toujours heureux de les accueillir ce qui nous permet de renouveler et renforcer l'équipe.

- Vous pouvez venir à nos réunions mensuelles : elles se déroulent le deuxième mardi du mois de 20h30 à 22h à l'Espace Limagne.

- Pour les écoles élémentaires, vous pouvez participer à la vie des écoles en vous présentant sur les listes FCPE afin de siéger au conseil d'école. Il y en a trois par an.

- Au collège, si vous souhaitez participer à la vie de la classe de votre enfant, vous pouvez participer aux conseils de classe : il y en a trois par an à chaque fin de trimestre. Deux parents membres d'une association assistent à ce conseil de classe et cela est

plus facile lorsque le parent a son enfant dans celle-ci. Il arrive qu'il n'y ait pas de représentant de parent dans une classe, auquel cas un de nos parents FCPE accepte de participer au conseil de classe de son enfant. Nous organisons chaque année, pour les nouveaux comme pour les anciens –qui font partager leur expérience- une réunion de formation aux conseils de classe.

- Si vous souhaitez vous investir davantage dans la vie du collège, vous pouvez également participer aux instances du collège (Conseil d'Administration, Conseil de Discipline, Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté). Pour plus d'informations, allez sur notre site et contactez-nous par mail.

Nous vous invitons :

- à venir nous rencontrer au Forum des Associations le SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2015 à la salle des fêtes,

- à notre réunion d'information le MARDI 8 SEPTEMBRE 2015 à 20h30 à l'Espace Limagne (+ d'infos sur notre site pour savoir comment se rendre à la salle de réunion prêtée par la Mairie).

Président : Olivier Devise
04 73 26 58 48
Réfèrent pour l'école Jean-Zay : Marie Quinty
Réfèrent pour l'école du Masage : Laurent Lassigne
E-mail : fcpe.beaumont@gmail.com
Notre site internet : <http://fcpebeaumont.jimdo.com>

À TOUT COEUR

MANIFESTATIONS DE L'ASSOCIATION A TOUT CŒUR



1^{ère} réunion de préparation du Téléthon 2015, le vendredi 18 septembre à 18h30 à « La Galipote » au C.A.B, rue René Brut. Contact association Tél : 06 81 99 31 82 ou Mail atoutcoeur.beaumont@sfr.fr.

« La Guy-Gnôle Alambic Gastronomique »

On vous retrouve le samedi 7 novembre pour cette manifestation afin de partager un moment convivial et festif.

A partir de 9 heures, vente du saucisson à emporter cuit à l'alambic qui se déroulera sur le parvis de la salle des fêtes. Une buvette sera installée sur place.

« Téléthon du Val D'Artière »

Nous allons cette année célébrer la 10^{ème} édition du Téléthon du Val d'Artière et ce sera aussi la 20^{ème} participation de Beaumont à cette importante mobilisation nationale de solidarité et de générosité.

Cette manifestation est la 2^{ème} collecte du département et la région depuis sa 1^{ère} édition. En 2014, la somme remise à l'AFM était de 18 755 €uros, cette somme a été récoltée grâce au soutien de nos partenaires, des collectivités et à la mobilisation des associations, des écoles, des bénévoles de notre canton et du département, mais aussi grâce à tous ceux qui ont participé aux diverses manifestations A vous tous, MERCI !

Les journées Téléthon se dérouleront les 4 et 5 décembre prochains, ce sera la 29^{ème} édition nationale.

Pour cette nouvelle édition, la commune de Saint-Genès Champanelle sera à nouveau associée à ce Téléthon, le Téléthon du Val d'Artière ayant été créé pour rassembler le canton autour de cet événement.

En préambule des dates officielles, il y aura plusieurs manifestations, notamment celles concernant la salle des fêtes en raison des élections, nous avons réorganisé et déplacé ces animations. Ce sera le cas pour le LOTO qui se déroulera, le dimanche 29 novembre à la salle des

Fêtes. Parmi les animations prévues pour les 4 et 5 décembre, on retrouvera des incontournables : le tournoi de foot au COSEC, « Au Fil de l'Artière » (course à pied) et le défi du Tournicoti Tournicotin au Bassin d'orage, le concert de l'école de musique de Beaumont et une pièce de Théâtre à la maison des Beaumontois.

Vous aurez des informations en ce qui concerne le programme complet courant novembre dans vos boîtes aux lettres et régulièrement sur notre site : <http://atoutcoeur.over-blog.org>

En ce qui concerne la boutique Téléthon, des nouveautés et des porte-cléfs peluche comme vous les aimez !

Les repas se dérouleront dans la salle des Fêtes à partir de 12h00. Vers 13h15, nous retrouverons Alain Chagnone qui assurera une animation musicale. Une buvette sera ouverte à partir de 11h30 dans la salle (Vins des Caves Saint VERNY).

Pour les repas, pensez à réserver au 06 81 99 31 82 pour faciliter l'organisation 4 propositions de réservation : 12h00 - 12h15 - 12h30 - 12h45. Le tarif est de 14 €, repas et animation (Entrée, plat, fromage, dessert, boissons non comprises).

ATELIER FORMES ET COULEURS



Formes et Couleurs est un lieu de pratique et de découverte des arts plastiques qui a plus de 30 ans d'existence à Beaumont. L'association bénéficie d'un véritable atelier, au sein de la Maison des Beaumontois : la salle Eva Hesse. En 2014, l'installation d'une presse pour la gravure a permis de compléter ses propositions. Pour l'année 2015-2016, cinq artistes intervenants, plasticiens professionnels ayant une pratique artistique et pédagogique, interviendront pour des cours hebdomadaires, des stages et des cycles d'apprentissage.



Après avoir travaillé sur le thème « Corps, vêtement, parure » en 2014-2015, petits et grands aborderons cette année le thème de l'Espace : « Le grand Ailleurs et le petit Ici ». L'infiniment petit, l'infiniment grand et l'entre-deux serviront de fil conducteur à un cocktail d'apprentissages, de techniques et des procédés d'arts plastiques, à une ouverture à l'art et à l'histoire de l'art. Chaque intervenant traite le thème à sa manière,

lors de trois cours hebdomadaires destinés aux 6/17 ans, et de trois cours adultes, qu'ils soient débutants ou qu'ils aient un bon niveau de pratique. Des cycles de dessin avec modèle vivant seront organisés, un jeudi par mois, et les cycles de gravures seront pérennisés. De nombreux stages tous publics sont également prévus. Comme tous les ans, les travaux seront exposés en fin d'année dans l'atelier. En ef-

fet, l'association a la volonté d'ouvrir ses portes et d'accueillir un large public. Elle organise des conférences, des expositions en relation avec l'actualité culturelle de l'agglomération (exposition Pierre Della Giustina pendant la Triennale de l'Estampe 2014, exposition Anne Roche et Emmanuel Fage pendant les Arts en Balade). Elle participe régulièrement aux événements de la commune : création de l'affiche de la fête des Cornards depuis deux ans par

les élèves des cours enfants/adolescents, participation au Chantier des Arts organisé par le Service Jeunesse de la commune, expositions à la Médiathèque de Beaumont... Et des visites d'expositions et d'ateliers peuvent être organisées le week-end. Pour connaître tous les détails des cours, stages, cycles, les horaires et les tarifs, consultez le site de l'association : www.formesetcouleurs63.fr. Adhésion possible tout au long de l'année.



JUDO

LE JUDO À BEAUMONT

20 ans que la pratique du judo est possible sur la commune de Beaumont grâce à l'Amicale Laïque.

Plus de 12 heures d'enseignements sont proposées chaque semaine par les 2 salariés de l'association, David Macheboeuf et Pierre Bondy, diplômés d'état. Notre dojo est situé au sein de la halle des sports de la Mourette mis à disposition par la municipalité.



Un enseignement physique et technique est proposé aux judokas compétiteurs ou loisirs dans le respect des valeurs du code moral du judo: **Politesse, Courage, Sincérité, Honneur, Modestie, Respect, Contrôle de soi et Amitié.** La convivialité et la bonne humeur sont également des éléments moteurs de notre activité.

La section «éveil-judo» accueille les jeunes sportifs dès l'âge de 4 ans...mais des

judokas plus expérimenté(e)s pratiquent également.

Les membres du bureau de la section judo de l'Amicale Laïque de Beaumont se tiendront à votre disposition pour tous renseignements lors du Forum des associations le Samedi 5 Septembre 2015 et lors des cours Lundi/Mardi/

Jeudi dès 17h30 et le Samedi dès 9 heures. (Dès le 1 Septembre 2015). Pour régler les cotisations, notre association propose un règlement en plusieurs fois, accepte les bons CAF, les chèques Vacances et/ou coupons sports.

Vous pouvez bénéficier de séances d'essai gratuites, n'hésitez pas, faites le pas...

montez sur le tatami! En attendant, venez nous rendre une petite visite <http://judo-beaumont.blogspot.fr/> et/ou contactez les enseignants, **Pierre Bondy 06 62 90 36 84 et David Macheboeuf 06 18 15 58 53.**

AITIC

L'INFORMATIQUE À LA PORTÉE DE TOUS !

L'association AITIC propose depuis plus de 10 ans des formations à l'attention d'un public de tout âge voulant découvrir l'informatique (par curiosité, par utilité, pour être dans le coup!), ou tout simplement pour se perfectionner. Tous les publics sont accueillis (il n'est pas nécessaire de faire partie de notre

association pour venir prendre des cours, les conditions sont simplement différentes par rapport à nos membres). Différents niveaux sont proposés : accueil, premier cycle, second cycle, thèmes particuliers. Les cours sont organisés par groupes de 4 à 8 personnes. Les inscriptions à nos thèmes se font en ligne, avec une priorité

aux membres de l'association. Nous organisons également des réunions publiques sur des sujets particuliers, comme les conseils à l'achat d'un matériel informatique, la sécurité informatique, visitez notre site pour en connaître les dates. L'association est un lieu convivial de découverte, de partage, de réflexion où l'on parle de Win-

dows, de bureautique, de photo numérique... et bien sûr d'Internet! AITIC suit au plus près l'évolution de la technologie et la met en œuvre le plus rapidement possible en modernisant en permanence l'équipement des salles de cours, et en adaptant les cours en conséquence.

l'agenda des associations

APEI

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES INDÉPENDANTS

L'importance du rôle des associations de parents d'élèves est reconnue.

Les associations de parents d'élèves disposent du droit :

- d'informer, de communiquer, de disposer de moyens matériels d'action (boîtes aux lettres, panneaux d'affichages, éventuellement locaux)

- de diffuser des documents permettant de faire connaître leur action

- d'intervenir, pour les organisations représentées au conseil supérieur de l'éducation, au conseil académique et au conseil départemental de l'éducation nationale, dans toutes les écoles et tous les établissements d'enseigne-

ment publics Représentée dans tous les établissements de la commune, l'association APEI de Beaumont s'investit dans les trois groupes scolaires de la commune : les établissements maternel et élémentaire du Masage, les établissements maternel et élémentaire de Jean Zay et le collège Molière.

Ces actions demandent de l'énergie et de l'implication.

Nos membres s'investissent pour partager la vie de ces établissements, échanger et communiquer auprès des parents de chaque établissement, faire remonter auprès de la municipalité les amé-

liorations et problématiques souhaitables.

Nous avons initié et participé à la mise en place de kermesses sur les écoles maternelles de la commune. Nous participons à l'organisation du vide grenier.

Nous luttons contre la fermeture de classe avec nos moyens

Nous avons essayé de comprendre vos attentes sur les rythmes scolaires afin de mieux vous représenter en conseil d'école et lors des réunions de comité de suivi de la mise en place des rythmes scolaires. Nous nous sommes mobilisés pour vous informer au plus vite sur des sujets très forts, tels que la fin de la gratuité des temps

périscolaires et tentons de faire entendre vos attentes. Au collège nous siégeons au conseil d'administration et au conseil de classe Nous aimerions en faire davantage... mais l'équipe est restreinte... alors si vous avez des idées, des souhaits et l'envie de vous investir pour participer à la vie des établissements scolaires concernant tous les enfants... Rejoignez-nous, nous avons besoin d'énergie pour poursuivre et améliorer nos actions. Pour en savoir plus, nous serons à votre disposition au forum des associations le 5 septembre

periscolaires et tentons de faire entendre vos attentes.

Nous aimerions en faire davantage... mais l'équipe est restreinte...

alors si vous avez des idées, des souhaits et l'envie de vous investir pour participer à la vie des établissements scolaires concernant tous les enfants...

Rejoignez-nous, nous avons besoin d'énergie pour poursuivre et améliorer nos actions.

Pour en savoir plus, nous serons à votre disposition au forum des associations le 5 septembre

periscolaires et tentons de faire entendre vos attentes.

GEM

LES GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE



Les groupes d'entraide mutuelle (GEM) accueillent des personnes adultes autonomes qui souffrent de troubles psychiques et/ou en situation d'isolement. Ce n'est pas une unité de soins mais un lieu d'accueil convivial.

Le but de l'association est

d'organiser, avec les adhérents, des activités, sorties, choisies ensemble afin qu'ils retrouvent confiance en eux et qu'ils puissent envisager une meilleure insertion dans la vie sociale.

Vous pouvez ainsi trouver au GEM de nombreuses activités telles que la peinture, la mosaïque, la créa-

tion de bijoux, la fabrication d'objets en cuir ou en bois... ainsi que partager des sorties au lac Chambon, au plan d'eau de Cournon, dans des musées, au cinéma, au bowling...

Le GEM de Beaumont est ouvert depuis 8 ans, du mardi au samedi. N'hésitez pas à nous contacter si

vous souhaitez plus de renseignements.

Contact : GEM des Dômes
4ème impasse Alexandre Varenne 63110 Beaumont
Tél : 04 73 93 73 80

mail : gemclermont@orange.fr

Site internet : www.gemdesdomes.com

SEPTEMBRE

|MARDI 8 SEPTEMBRE

Réunion d'information du conseil local FCPE à 20 h 30, à l'espace Limagne.

Permanences de l'association AITIC

au local Place Bingen de 18 h à 20 h pour infos et inscriptions.

| DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

Vide-dressing organisé par le Comité Social du Personnel de la ville et du CCAS de Beaumont, de 9 h à 18 h à la salle des fêtes.

| JEUDI 10 SEPTEMBRE

Permanences de l'association AITIC au local Place Bingen de 18 h à 20 h pour infos et inscriptions.

| VENDREDI 11 SEPTEMBRE

Rendez-vous avec les nouveaux artistes intervenants de l'association Formes et Couleurs : présentation des cours, stages et cycle pour l'année 2015-2016, www.formesetcouleurs63.fr / formesetcouleurs63@gmail.com

| SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Vide-grenier de Boisbeaumont organisé par le Comité d'animation et les commerçants du Masage, place du Parc, de 9 h à 19 h. Inscriptions lors du Forum des associations (le 6 septembre à la salle des fêtes).

Championnats de France de voitures à pédales devant le collège Molière à partir de 14 h.

| SEMAINE DU 14 SEPTEMBRE

Rentrée des cours enfants à l'atelier Formes et Couleurs, salle Eva Hesse : www.formesetcouleurs63.fr / formesetcouleurs63@gmail.com

| LUNDI 14 SEPTEMBRE

Permanences de l'association AITIC au local Place Bingen de 18 h à 20 h pour infos et inscriptions.

| MERCREDI 16 SEPTEMBRE

Permanences de l'association AITIC au local Place Bingen de 18 h à 20 h pour infos et inscriptions.

| VENDREDI 18 SEPTEMBRE

Réunion de préparation du téléthon organisée par l'association A Tout Coeur à 18 h 30 à la Galipote.

| MARDI 22 SEPTEMBRE

Permanences de l'association AITIC au local Place Bingen de 18 h à 20 h pour infos et inscriptions.

| VENDREDI 25 SEPTEMBRE

Permanences de l'association AITIC au local Place Bingen de



18 h à 20 h pour infos et inscriptions.

| DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

Vide-grenier à l'école élémentaire Jean Zay, de 10 h à 17 h. Buvette, restauration sur place sucré/salé, et animations pour enfants. Renseignements et réservation d'emplacement au 04 73 93 13 19 ou 04 43 86 50 15

OCTOBRE

| JEUDI 1^{ER} OCTOBRE

Réunion d'informations de début de saison de l'association AITIC à 18 h 00 à la Salle La Galipote (CAB) : Présentation de l'équipe-Exposition du planning des cours-Programme des thèmes. Dernières inscriptions en fonction des places restantes.

| LUNDI 5 OCTOBRE

Reprise des cours de l'association AITIC, au local place Jacques Bingen.

| JEUDI 8 OCTOBRE

Cycle de gravure, de 14h à 17h, à l'atelier Formes et Couleurs avec Hélène Hibou, 06 81 36 07 78, www.formesetcouleurs63.fr / formesetcouleurs63@gmail.com



AUNOCADEV Auvergne Nord Cameroun Développement : Aide à la scolarisation des filles dans les écoles primaires - parrainage... construction de puits et entretien de points d'eau, etc...

| SAMEDI 10 OCTOBRE

Rencontre de badminton à Beaumont l'm Bad 2 contre Clermont Fd VDD2

| SEMAINE DU 12 OCTOBRE

rentrée des cours adultes à l'atelier Formes et Couleurs, salle Eva Hesse : www.formesetcouleurs63.fr / formesetcouleurs63@gmail.com

| JEUDI 15 OCTOBRE

Cycle de gravure, de 14h à 17h, à l'atelier Formes et Couleurs avec Hélène Hibou, 06 81 36 07 78, www.formesetcouleurs63.fr / formesetcouleurs63@gmail.com

| VACANCES DE TOUSSAINT

Stage d'art plastique avec Marie-Louise Glusack, atelier Formes et Couleurs : www.formesetcouleurs63.fr / formesetcouleurs63@gmail.com

NOVEMBRE

| JEUDI 5 NOVEMBRE

Cycle de gravure, de 14h à 17h, à l'atelier Formes et Couleurs avec Hélène Hibou, 06 81 36 07 78, www.formesetcouleurs63.fr / formesetcouleurs63@gmail.com

| SAMEDI 7 NOVEMBRE

La Guy Gnôle Alambic Gastronomique. Vente de saucisson cuit à l'alambic à partir de 9 h sur le parvis de la salle des fêtes et repas à partir de 12 h. Réservation au 06 81 99 31 82.

| JEUDI 12 NOVEMBRE

Cycle de gravure, de 14h à 17h, à l'atelier Formes et Couleurs avec Hélène Hibou, 06 81 36 07 78, www.formesetcouleurs63.fr / formesetcouleurs63@gmail.com

Agenda

SEPTEMBRE

! MARDI 1^{er} SEPTEMBRE

Rentrée des classes

! DU MERCREDI 2 AU JEUDI 10 SEPT.

Dans le cadre du concours des Maisons fleuries : Exposition animée par Régine Bapt Descours et son atelier « carré vert », l'art floral décliné sous toutes ses formes, à la Maison des Beaumontois.

! SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Forum des associations, de 10 h à 18 h à la salle des fêtes. Entrée libre

! MARDI 8 SEPTEMBRE

Remise des prix du concours des potagers et maisons fleuries à 18 h 30 à la Maison des Beaumontois.

! DU LUNDI 14 AU DIMANCHE 27 SEPT.

Exposition de peintures et sculptures de Maryse Dadet à la Maison des Beaumontois. Vernissage le mardi 15 septembre à 18 h 30, à la Maison des Beaumontois.

! MARDI 15 SEPTEMBRE

Balade contée pour les enfants de 0 à 5 ans, accompagnés de leurs parents, à 9h30, au parc du Bray. Organisée par la bibliothèque René-Guy-Cadou, le Relais Assisantes Maternelles et le Multi-accueil de la Mourette. Inscriptions au 04 73 98 35 67.

! SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPT.

Journées européennes du patrimoine : visite du bassin d'orage. Rendez-vous à 14 h sur le parvis de la Mairie. Infos et réservation au 04 73 15 15 90

! MARDI 29 SEPTEMBRE

Sortie organisée par le CCAS à la chaîne des Puys.

OCTOBRE

! JEUDI 1^{er} OCTOBRE

Concert Baltimore + Over, au Tremplin à 20 h 30. Tarif unique : 4€.

! VENDREDI 2 OCTOBRE

Rencontre à la bibliothèque René-Guy-Cadou « A la découverte du rugby adapté », à 19 h 00. En écho à la coupe du monde rugby et en partenariat avec l'association CLARA (Club Auvergne Rugby Adapté). L'association CLARA a pour but de promouvoir le rugby auprès de personnes en situation de handicap psychiques et/ou mental. Les membres de l'association viendront vous faire découvrir ce beau projet, ses missions et les valeurs du rugby adapté.

! DU JEUDI 1^{er} OCT. AU VENDREDI 18 DÉC.

Exposition de photo de Laurie Roche, au Tremplin. Exposition visible sur rendez-vous ou les soirs de concerts.

! DU LUNDI 5 AU SAMEDI 24 OCT.

Exposition de photographie de Loïc Francon dans le cadre de la manifestation Temps d'Images, organisée par l'association Sténopé, à la Maison des Beaumontois. Vernissage le mardi 6 octobre à 18 h 30, à la Maison des Beaumontois.

! JEUDI 8 OCTOBRE

Concert Riverside/TDB + Brabalan à 20h30, au Tremplin. Tarif unique : 4€.

! SAMEDI 10 OCTOBRE

Atelier numérique à 10 h 00 à la bibliothèque René-Guy-Cadou. Un temps d'échange avec un(e) bibliothécaire pour apprendre à mieux se servir des outils proposés dans les bibliothèques de Clermont Communauté : tablettes, liseuses, ordinateurs, ressources en ligne. Venez avec vos questions ! Tout public

! MARDI 13 OCTOBRE

Dans le cadre de la semaine bleue, visite guidée du musée « Aventure Michelin » organisée par le CCAS à 15 h. Renseignements et inscriptions auprès du CCAS au 04 73 15 15 93

Concert Nevraska + Herscher + Format à 20 h 30 au Tremplin. Tarif unique : 6 €.

! MERCREDI 14 OCTOBRE

Rencontre «L'Europe au ralenti : un été au bord de l'eau» à la Bibliothèque René-Guy-Cadou. Découverte du travail artistique de Loïc Francon, qui expose du 5 au 24 octobre 2015 à la Maison des Beaumontois, une série de photographies intitulée «L'Europe au ralenti : un été au bord de l'eau». En complément de l'exposition, venez rencontrer ce jeune photographe clermontois à la médiathèque pour une visite commentée de ses photographies.

! JEUDI 15 OCTOBRE

Dans le cadre de la semaine bleue, concours de belote et scrabble organisé par le CCAS, à la Galipote du CAB à 13 h 30. Renseignements et inscriptions auprès du CCAS au 04 73 15 15 93

Conseil municipal dans la salle des assemblées de la mairie à 20 h.



! VENDREDI 16 OCTOBRE

Dans le cadre de la semaine bleue, thé-dansant organisé par le CCAS à la salle des fêtes. Entrée libre

Spectacle tout public (à partir de 7 ans), Les Tartignolles, à 20 h 30 à la salle Anna Marly de la Maison des Beaumontois. Infos, tarifs et réservations au 04 73 15 15 90.

! JEUDI 22 OCTOBRE

Carrefour départemental du théâtre amateur 2015, « à vous de choisir », à 20 h 30, à la Salle Anna Marly de la Maison des Beaumontois. Infos et réservations au 04 73 15 15 90

! VENDREDI 23 OCTOBRE

Concert Boca Loca + guest à 20 h 30, au Tremplin. Tarif unique : 6€

! SAMEDI 24 OCTOBRE

Atelier graffiti à 10 h 30 pour les 4/8 ans, à la bibliothèque René-Guy-Cadou. En partenariat avec la 18ème édition du festival Trans'urbaines (du 24 au 31 octobre) Un atelier pour découvrir le graffiti. Grâce à des outils pédagogiques adaptés, les interventions proposées sont un moyen d'initier à un art nouveau et de transmettre certaines techniques artistiques spécifiques. L'atelier portera sur l'apprentissage autour de l'alphabet graff et la réalisation d'un graff sur des feuilles personnalisées. Inscription au 04 73 98 35 67

! VENDREDI 30 OCTOBRE

Concert Leopoldine + Gemme à 20h30, au Tremplin. Tarif unique : 4€.

NOVEMBRE

! DU LUNDI 2 AU VENDREDI 20 NOVEMBRE

Exposition La Grande Guerre à la Maison des Beaumontois.

! VENDREDI 6 NOVEMBRE

Spectacle « Monologues de violons » par Virginie Basset, à 20 h 30, à la Salle Anna Marly - Maison des Beaumontois. Infos, tarifs et réservations au 04 73 15 15 90

! MERCREDI 11 NOVEMBRE

Cérémonies commémoratives, rendez-vous à 10 h30 au monument aux Morts du cimetière.

! VENDREDI 13 NOVEMBRE

La Rentrée littéraire 2015 : lectures par la compagnie Lectures à la carte à 18 h 00 à la bibliothèque René-Guy-Cadou. Une occasion unique de découvrir les romans de la rentrée !

Les comédiennes vous proposent comme chaque année de découvrir leurs coups de cœur, à travers une lecture à deux voix d'une dizaine de textes choisis.

! SAMEDI 14 NOVEMBRE

Atelier Pédagogomax (tout public dès 8 ans) : initiation à la musique assistée par ordinateur à 10 h 30 à la bibliothèque René-Guy-Cadou. En partenariat avec la 17ème édition du festival Musiques démesurées (du 4 au 18 novembre).

Venez vous amuser à détourner, transformer et rejouer les sons via un logiciel d'improvisation musicale et à l'aide de joysticks. Benjamin Levy et Pierre Dutrieu, tous deux musiciens vous initieront à la musique assistée par ordinateur. Pas besoin de connaissances particulières, l'envie de découvrir suffit ! Inscription au 04 73 98 35 67

! SAMEDI 14 NOVEMBRE

Concert AC/Dçu à 20 h 30, au Tremplin. Prévente : 10 € - Tarif soir : 12 €.

! MERCREDI 18 NOVEMBRE

Atelier carnets de voyage avec Eric Tournaire (tout public dès 12 ans) à 16h30 à la bibliothèque René-Guy-Cadou. Eric Tournaire, illustrateur aux multiples facettes vous initiera à l'art du dessin du carnet de voyage. Cet atelier découverte vous est proposé en partenariat avec l'association Il Faut Aller Voir, afin de prolonger le 16ème rendez-vous du Carnet de Voyage (du 13 au 15 nov. 2015). Inscription 04 73 98 35 67.